



Feuille de route 2014

Contacts :

Direction :

Charlotte Ullmann – tél : 76 48 37

ullmann.charlotte@gmail.com

Communication & Coordination de projets :

Léna Hoffmann – tél : 81 55 10

communication@observatoire-numerique.nc

2010-2012 : de la création aux réalisations

L'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie est né d'une démarche concertée entre les acteurs publics et privés calédoniens. L'assemblée générale constitutive du **15 Décembre 2010** a légitimé l'intérêt de créer une association loi 1901, dont les deux missions principales consistent à développer un observatoire numérique et animer le réseau d'acteurs. Publiée au Journal officiel, l'association est officiellement créée en date du **13 Janvier 2011**.

Lors du conseil d'administration du **27 mai 2011**, l'association a été mandatée pour mener des études destinées à mesurer le temps zéro des fractures numériques. L'une des premières actions était de construire un premier **Baromètre Numérique** à partir de 4 thèmes : réseaux, services, usages et filières numériques. En 2012, les administrateurs ont souligné l'importance de favoriser les synergies d'acteurs pour contribuer aux stratégies d'actions numériques en Nouvelle-Calédonie. Pour cela, des programmes partenariaux ont été initiés, d'abord dans le domaine des usages et de la filière.

Sur les années 2011 et 2012, l'Observatoire Numérique NC a rassemblé les acteurs lors de 2 séminaires, 1 conférence, 2 rencontres et 6 ateliers.

Le **séminaire du 14 Mars 2011** a réuni 120 acteurs avec pour objectifs d'identifier les enjeux du développement numérique et favoriser les échanges d'idées et de bonnes pratiques.

Avec le soutien renouvelé du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'Observatoire Numérique NC a organisé un **deuxième séminaire, le 8 novembre 2012**, pour savoir « comment la Nouvelle-Calédonie peut devenir une société numérique écoresponsable face aux défis du 21ème siècle ». Cette fois, ce sont 24 intervenants et 160 participants qui ont participé aux réflexions sur trois thèmes : le renouveau des modèles de sociétés, les défis énergétiques et environnementaux, et la dynamique de filière numérique.

Le **13 avril 2011**, la publication intitulée « Baromètre Numérique 2011 : la Nouvelle-Calédonie à l'heure d'internet » a été présentée publiquement lors d'une conférence organisée dans la salle du Rex Nouméa, devant 162 participants.

En **décembre 2011 et 2012, les Rencontres Cyber-base** ont été organisées par l'Observatoire Numérique NC, pour le compte de la Caisse des dépôts, avec pour ordre du jour des présentations d'intervenants extérieurs et des ateliers de travail.

Les **Matinées numériques** à la CPS, en 2011, et les ateliers-débats « **Innov'ON ensemble !** » à la Maison du Livre, en 2012, ont permis à l'Observatoire Numérique NC de réunir les acteurs pour réfléchir à différentes perspectives d'innovation numérique.

2013-2014 : continuité des actions

Pour la période à venir (2013-2014), l'association doit maintenir le cap pour :

- poursuivre ses travaux d'**observation** et contribuer à créer des outils utiles à l'intelligence collective,
- développer les partenariats et l'**animation** du réseau des acteurs à l'échelle du territoire.

Dans la continuité de ses actions, les quatre axes de travail de l'Observatoire Numérique NC restent donc d'actualité : réseaux, services, usages, filière.

Les **réseaux** et **services** seront, tout au long de l'année 2013, couverts par des dossiers thématiques et des chiffres clés publiés sur le site internet et dans la newsletter mensuelle.

Les **usages** et la **filière numérique** vont faire l'objet d'**études** et de **programmes d'actions** spécifiques afin d'accentuer la dynamique partenariale et d'approfondir les travaux dans ces deux domaines stratégiques pour le développement numérique en Nouvelle-Calédonie.

Mission de l'association
Accompagner les acteurs territoriaux dans l'analyse et l'élaboration d'**outils** d'aide à la **décision** dans le domaine des TIC.

Feuille de route 2011
Pour la première année de son exercice, l'Observatoire est chargé de **mesurer le temps zéro des fractures numériques en Nouvelle-Calédonie**.

Feuille de route 2012
Pour la deuxième année de son exercice, l'Observatoire est chargé de **favoriser la synergie des acteurs pour contribuer aux stratégies d'actions numériques en Nouvelle-Calédonie**.

Feuille de route 2013
Pour la 3^{ème} année, l'Observatoire est chargé de **construire des partenariats constructifs et pérennes sur les missions définies par ses administrateurs**.

Feuille de route 2014
Pour la 4^{ème} année, l'Observatoire est chargé de **poursuivre la mise en œuvre de partenariats constructifs et pérennes sur les missions définies par ses administrateurs**.

Mission n°1 : observer le développement numérique



Dans le cadre de sa première mission d'observation du développement du numérique en Nouvelle-Calédonie, et dans la continuité des projets réalisés en 2011 et 2012, le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'Observatoire Numérique NC qui s'est tenu le **14 mars 2013 et le 14 mars 2014**, a validé trois projets d'études afin d'améliorer les connaissances et le partage d'expériences dans les domaines des **usages**, des **services** de la **filière** TIC et multimédia. Les études réalisées en 2013, telles que l'étude « Jeunes », ont vocation à être valorisées et diffusées en 2014 ; d'autres, telles que celles sur l'e-commerce ou l'open data, ont vocation à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

1. Valorisation de l'étude « Mesure et indicateurs des usages, attitudes et attentes numériques des jeunes en Nouvelle-Calédonie »



En décembre 2012, l'Université de la Nouvelle-Calédonie sollicite l'Observatoire Numérique NC pour mener un projet d'étude sur ses étudiants. Le conseil d'administration du 14 mars 2013 valide l'idée de « **mesurer les usages, les attitudes et les attentes numériques des jeunes (15-29 ans) en Nouvelle-Calédonie** ». Insistant sur l'importance d'une démarche partenariale, 5 partenaires publics ont constitué les forces vives du comité de pilotage. L'étude a été réalisée en 4 étapes : un zoom du Baromètre Numérique 2011 sur

la cible des jeunes, une phase d'étude qualitative et prospective, une phase d'étude quantitative sur un échantillon représentatif, et une publication des résultats. **L'année 2014 va désormais permettre de présenter les résultats de l'étude (publication, restitution publique).**



2. Chiffres clés



Dans le cadre du partenariat entre l'Observatoire Numérique NC, l'OPT et les fournisseurs d'accès Internet, de nouveaux indicateurs concernant la téléphonie et l'internet fixe et mobile, seront publiés régulièrement dans l'année 2014, sous forme de « faits et chiffres ».



3. Etude « Open data »



Dans la continuité des actions menées par l'Observatoire Numérique NC pour mettre en lumière les atouts calédoniens en matière de géomatique (atelier-débat Innov'ON du 5 octobre 2012, Focus n°2 publié en décembre 2013), une étude expérimentale pourrait être menée sur l'open data (données ouvertes). Ce sujet fait partie des axes de travail définis par le Plan stratégique pour l'économie numérique (PSEN), voté par le Congrès en octobre 2013.

En 2014, en partenariat avec le GIE Séraïl, un cahier des charges devrait être rédigé afin de lancer l'étude dans une dynamique partenariale et selon les possibilités de cofinancement des partenaires.

4. Etude « e-commerce et promotion en ligne »



L'Observatoire Numérique est régulièrement sollicité sur le sujet du e-commerce, sans pouvoir transmettre de données sérieuses sur le sujet.

Fin 2013, le programme dynamique de filière a permis de repérer quelques e-commerçants locaux. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est autosaisi de ce sujet et a rendu son vœu en mars 2014. Le Plan stratégique pour l'économie numérique (PSEN), voté par le Congrès en octobre 2013, prévoit un volet

d'action sur ce secteur. La CCI, le syndicat des commerçants, et la CMA, adhérents de l'Observatoire Numérique pourraient être intéressés par une démarche partenariale autour du e-commerce.

Selon les possibilités de financement, une étude pourrait être imaginée en 2014, afin de mesurer les pratiques actuelles et les potentiels de développement économique du e-commerce pour le marché calédonien.

5. Baromètre numérique 2014-2015



Dans la suite logique du 1er baromètre numérique, publié en 2011, un cahier des charges pourrait être rédigé afin de définir les indicateurs d'un nouveau baromètre 2014. La diffusion des résultats sera alors envisagée en 2015.

Mission n°2 : Animer le réseau d'acteurs



Dans l'objectif de construire des partenariats constructifs et pérennes, le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'Observatoire Numérique NC du 14 mars 2013 et du 14 mars 2014 ont validé deux programmes d'actions : l'un dédiés aux **usages** dans les espaces publics numériques (EPN), l'autre à la **filière** TIC et multimédia.

→ Programme « dynamique de filière numérique et multimédia »



En 2011, l'ACTIC a soutenu activement la création de l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie.

En 2012, l'ACTIC et l'Observatoire Numérique NC ont mené une étude sur la création d'une dynamique de filière numérique en Nouvelle-Calédonie. Sur la période de juin à août 2012, un comité de pilotage a encadré les travaux d'une stagiaire de l'EGC pour réfléchir à l'opportunité de mettre en place un annuaire des professionnels de la filière, à travers une typologie des secteurs d'activité, un recensement des professionnels locaux, des entretiens en face à face et un questionnaire en ligne. La restitution publique organisée le 26 août 2012 a conclu aux réels besoins de créer une

animation de filière qui permette aux professionnels de se rencontrer, de mutualiser leurs compétences pour créer de nouveaux potentiels économiques.

D'août à novembre 2012, l'Observatoire Numérique NC a réuni les acteurs de la filière lors de trois ateliers dédiés à l'innovation. Le 8 novembre 2012, lors du second séminaire, l'Observatoire Numérique NC a proposé à ses participants de réfléchir, entre autre, au thème des leviers de compétitivité et d'innovation.

En 2013, l'ACTIC et l'Observatoire Numérique NC ont poursuivi les efforts en impulsant conjointement un programme d'actions destiné à **créer une dynamique de filière numérique et multimédia**. Ce programme a déjà permis de mieux identifier les professionnels des différents secteurs d'activités de la filière, créer des rencontres professionnelles (3 carrefours, 1 séminaire annuel, 1 accélérateur des possibles). Le séminaire annuel a été financé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

En 2014, toujours en partenariat avec l'ACTIC, les actions à venir sont les suivantes :

- 1) l'organisation de 3 nouveaux carrefours des professionnels (e-commerce, formation, Opérateurs de réseaux),
- 2) des actions conjointes avec le Carrefour des possibles (FING) le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'ADECAL,
- 3) la rédaction d'un livre blanc de recommandations issus du séminaire,
- 4) la réalisation d'études concernant la filière (e-commerce, open data) avec l'ensemble des acteurs mobilisés Dans les comités de pilotage et le cofinancement des projets.



→ Programme « d'appui à la coordination des EPN »



En 2012, la Ville de Nouméa, la Caisse des Dépôts et l'Observatoire Numérique NC ont signé une convention-cadre tripartite encadrant une **mission d'appui à la coordination des espaces publics numériques (EPN)**. Cette mission, inscrite dans un premier temps à l'échelle de la ville, a vocation, dans un second temps, à bénéficier à l'ensemble des EPN du territoire, dans une dynamique partenariale notamment avec l'Office de développement de la cyberculture de la Province Nord. Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie soutient également ce programme, en 2013, à travers

le fonds de lutte contre la fracture numérique. Après une phase d'étude de préfiguration réalisée entre septembre 2012 et février 2013, le programme d'actions se poursuit sur la période 2013-2015 autour de quatre missions principales: **l'information et la communication, la mise en réseau, la formation et autoformation, le suivi et l'évaluation des actions**. La coordination des animateurs se concrétise par des **réunions** mensuelles et un **séminaire** annuel.

